



Pérouse

Flash infos

Mars 2021

Ambiance colorée et festive dans le respect du protocole sanitaire



Le vendredi 5 février 2021, les **42 enfants inscrits au périscolaire de Pérouse ont pu participer au déjeuner dansant organisé par l'équipe pédagogique.** C'est après le repas, que les enfants âgés de 3 à 10 ans se sont amusés en rythme au milieu des confettis et serpentins. Défilés, jeux musicaux et chorégraphies étaient au rendez-vous, une très bonne manière pour les enfants de partir en vacances.

Recensement citoyen obligatoire

Chaque jeune Français de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser – à la mairie – dans les trois mois qui suivent la date anniversaire de ses 16 ans.

Reprise des permanences des élus le mercredi de 18h à 19h à la mairie

Le périscolaire du mercredi et le centre de loisirs de Vézelois s'ouvrent aux enfants de Pérouse

La municipalité de Vézelois a mis récemment en place :

- **Un périscolaire tous les mercredis des semaines de classe (matin ou après-midi ou journée et/ou restauration)**
- De 9h à 17h
- Possibilité de garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h

Mercredi 24 Mars	Mercredi 31 Mars	Mercredi 07 Avril
Journée Fort boyard	Journée Koh Lanta	Journée Super Mario
		

- **Un centre de loisirs du 12 avril au 16 avril 2021 et du 8 juillet au 30 juillet 2021**
- De 9h à 17h
- Possibilité de garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h

Ces deux structures sont dès à présent ouvertes aux enfants de Pérouse. Pour se faire, il suffit de compléter un dossier d'inscription en contactant la directrice du Périscolaire :

Priscillia TOMEZZOLI

07 67 02 88 47

clsh@veezelois.fr

Ou le secrétariat de la mairie : secretariat@vezelois.fr

Les inscriptions s'effectuent en ligne, au plus-tard 48 h avant la date choisie

Remarque :

- Les enfants de Vézelois sont prioritaires

Un échafaudage vient d'être installé sur la mairie en vue de la réfection de sa toiture

Suite au départ d'un personnel communal au service technique, un recrutement est en cours (mi-temps)

Service civique

La commune de Pérouse a reçu l'agrément au titre de l'engagement de Service Civique
Alexis SOSNIK - titulaire d'un master « Gestion durable de l'Environnement » – a rejoint l'équipe technique au premier mars dernier pour une durée de 8 mois.

Sa mission a pour intitulé : **améliorer les actions de développement durable en tenant compte des volets environnementaux, sociaux, économiques.**

Nous lui souhaitons la bienvenue

Promenade dans les bois avec son chien

La promenade sans laisse dans les bois et forêts, en dehors des allées forestières, entre le 15 avril et le 30 juin, constitue une infraction spécifique prévue par un arrêté du 16 mars 1955 toujours en vigueur. Cet arrêté permet de protéger la mise bas ainsi que les nouveaux nés des différents gibiers

Journée Prévention Sécurité Routière aux abords de l'école

Action menée le 25 février dernier par les élus, les personnels, les enseignants, les parents d'élèves et l'association Prévention Maif.

L'objectif étant d'effectuer les déplacements domicile / école en toute sécurité et de rappeler aux parents quelques règles de stationnement.

Au total 300 gilets jaunes, 150 brassards lumineux... ont été distribués.

Bravo à tous les élèves qui, à présent, portent un gilet réfléchissant pour se rendre en classe et merci à tous ceux qui vont le faire.



Elections départementales et régionales les 13 et 20 juin 2021

A ce jour, les élections départementales et régionales sont prévues les dimanches 13 et 20 juin 2021. Si cela n'est pas encore fait, pensez à vous inscrire - dès à présent - de manière à pouvoir voter (au plus tard le vendredi 7 mai 2021) :

- Sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

C.C.A.S : Centre Communal d'Action Sociale

Le contexte actuel conduit certains Pérousiens à avoir des difficultés financières et/ou sociales et c'est dans ce cadre-là que le CCAS prend toute sa place dans l'écoute, l'orientation et le soutien.

Si vous rencontrez des difficultés, un espace solidarité départemental est à votre disposition :

N° gratuit : 0800200 490 (RDV avec une assistante sociale)

Rue de l'As de carreau 1^{er} étage Tour A 90000 BELFORT

Esd.belfort-est@territoiredebelfort.fr

Un dépliant est à votre disposition dans le Hall de votre mairie contenant tous les numéros Utiles.

Le CCAS de PEROUSE est là pour vous aider en toute confidentialité.

Vous pouvez contacter :

Madame TONIUTTI Micheline : 06.33.77.39.71

Madame LINDECKER Martine : 06.83.13.76.89

Monsieur SENTENAS Michel : 06.07.36.35.63

Madame FUMEY Sylvie : 06.70.50.84.78

